

Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)

De la Nature et des Hommes www.sepanso40.fr



Cagnotte, le 20 mai 2024

Monsieur Philippee CORREGE
Commissaire enquêteur
Mairie
40090 Saint-Perdon

Transmission électronique : <u>ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr</u>

Objet : Enquête publique préalable à une demande de permis de construire d'environ 3,7 hectares pour l'édification d'une centrale photovoltaïque.

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous avons pris connaissance du dossier d'enquête publique dont le Tribunal administrati de Pau vous a confié la gestion. Nous connaissons le site puisque nous faisons partie de la Commission de suivi de site sur lequel étaient enfouis les refus de compostage de l'installation exploitée par le SITCOM du Marsan.

La SEPANSO tient à souiligner une nouvelle fois que l'absence de données sur le tracé du raccordement pose problème. Si le fait d'emprunter les emprises existantes limite l'impact environnemental du projet, il n'apporte pas pour autant la garantie que l'impact environnement sur le trajet sera nul : nous constatons souvent le long des voiries la présence d'espèces protégées, par exemple d'orchidée. La réglementation étant vraiment laxiste, la SEPANSO souhaite que le public, qui devra disposer d'un inventaire botanique ou de la garantie d'absence d'espèces protégées sur le tracé, soit à nouveau consulté sur le tracé de raccordement.

La SEPANSO observe que la présentation du bilan carbone est incomplète puisqu'on ne dispose pas de données sur la production des panneaux et sur leur acheminement sur le site.

La SEPANSO conteste l'affirmation selon llaquelle les besoins de nettoyage ne demandent pas beaucoup d'eau. Les pluies qui tombent sont de plus en plus chargée en matières minérales et même organique. Cela a été particulièrement observable cette année. La déseertification en zones tropicales et sub-tropicales africaine induit des retombées de sables sahariens... Personnellement je nettoie mes panneaux au moins deux fois par an.

Nous apprécions la promesse que le site sera suivi par un écologue. Nous aimerions savoir comment les rapports de cet.te écologue seront accessibles au public.

Alors que nous dénonçons les projets qui supposent des défrichements de zones naturelles, agricoles et forestières et que nous affirmons comme l'ADEME qu'il faut avant tout développer les projets de production d'énergie renouvelable sur les espaces anthropisés, nous voyons ce projet plutôt d'un bon œil.

Subsidiairement la SEPANSO s'interroge sur l'investissement, vu le niveau faible du prix de vente du Kilowatt/heure : 55 euros le 17 avril 2024. Actuellement, le fournisseur qui propose l'offre à prix fixe la moins chère est Ekwateur avec son offre Electricié 100% verte prix fixe. Le prix du kWh de cette offre est de 0,1811 € en option base, ce qui est 28% moins cher que le tarif réglementé.

Sentiments distingués

Georges CINGAL

Président Fédération SEPANSO Landes Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine 1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte

+33 5 58 73 14 53

Georges.cingal@orange.fr http://www.sepanso40.fr